



**Origine** : Amérique du Nord

## Baccharis à feuilles d'arroche

Séneçon en arbre, Faux-cotonnier

### Nom scientifique

*Baccharis halimifolia* L.

Famille des Astéracées = Composées



Cliché J. Le Bail/CBN Brest

### Description

**Cet arbuste à croissance rapide peut dépasser 4 m de haut. Son feuillage** abondant est facilement identifiable au printemps par sa couleur **vert tendre**. Les feuilles sont alternes, simples, **semipersistantes**, plus ou moins épaisses, plus pâles en dessous. Les **feuilles de la base sont losangiques avec de 3 à 5 dents de chaque côté**. Celles des rameaux florifères sont plus étroites avec seulement 1 à 3 dents de chaque côté. Enfin les feuilles de l'inflorescence proprement dite sont petites et entières.

**Les fleurs sont regroupées en inflorescences terminales, de couleurs blanchâtres.** Capitule à fleurs tubuleuses. Individus mâles et femelles distincts (plante dioïque). **Floraison d'août à octobre, fructification d'octobre à novembre.** Le fruit est un akène plumeux à aigrette blanche.

### Reproduction et dissémination

Le baccharis produit des graines au bout de 2 ans ; **la production est considérable** (jusqu'à 1 million pour un arbuste de 2 m de haut) et représente le principal mode de dissémination de la plante. Quatre vingt dix pour cent de ces graines tombent au sol dans un rayon d'une dizaine de mètres, augmentant ainsi le pouvoir de colonisation et d'obtention d'un fourré dans un endroit où le baccharis est déjà établi. Néanmoins, l'action du vent peut disséminer les fruits sur plusieurs kilomètres permettant ainsi l'apparition de nouveaux foyers de colonisation. La dissémination des graines se fait également par le ruissellement, les véhicules et les machines, et, de manière non négligeable, par les oiseaux.

**Une fois sur le sol et selon les conditions de milieu, une graine peut entrer en dormance pendant 5 ans** (durée caractéristique de la famille des Astéracées).

La croissance est rapide (30 à 40 cm par an).

Les rejets de souches après coupe constituent un autre mode de reproduction très efficace. **La reprise par bouturage ou drageonnage est presque instantanée.** Un simple fragment de racine peut suffire à la régénération de la plante.



Cliché J. Le Bail/CBNBrest



Cliché J. Geslin/CBNBrest

### Ecologie et milieux colonisés

A partir des plants introduits dans les jardins, haies, ronds-points, terre-plein de route, le baccharis colonise les milieux remaniés (friches, digues, champs abandonnés..). Ensuite **il colonise tout un ensemble de milieux humides : bords d'étangs, marais, prairies humides, creux et pannes des dunes littorales**. Il peut également s'installer dans des sols quelque peu salins.

Ayant une grande tolérance aux facteurs du milieu, il présente une bonne acclimatation et donc, un fort pouvoir de colonisation..

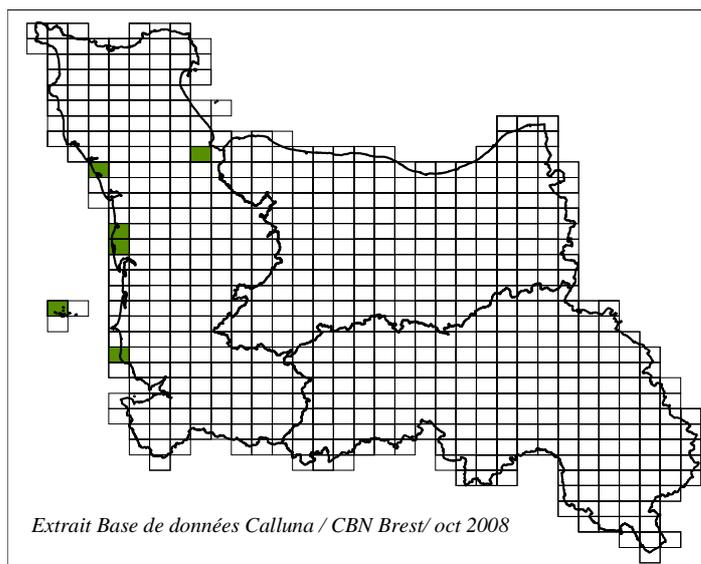
### Introduction et aire de répartition globale

Originaire de l'est des Etats-Unis le séneçon en arbre se rencontre aujourd'hui également sur les côtes de l'Australie, de Nouvelle-Zélande, d'Espagne et de France. Introduit en France à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle à des fins ornementales, il a été observé en milieu naturel sur la côte atlantique dès 1915. Il est considéré comme totalement naturalisé dans le sud-ouest depuis 1960. Il est également présent de manière plus récente sur le pourtour méditerranéen.

### Répartition et niveau d'invasion connu en Basse-Normandie

Le baccharis est planté sur nombre d'aménagements routiers (ronds-points, aménagements paysagers de bords de route ou parkings) en zone littorale dans les départements de la Manche et du Calvados. Il constitue également des haies et bosquets de jardins littoraux.

De là certaines zones humides arrière-littorales de l'ouest de la Manche (fond de havres, pannes dunaires) ont été colonisées.



**Le baccharis est une espèce invasive avérée émergente en Basse-Normandie.**

## Nuisances dues à l'invasion

### *Sur la biodiversité*

Dans les milieux humides, le baccharis entre en compétition pour la lumière et l'eau avec la flore locale. Il **menace les habitats et la survie de plantes rares ou protégées caractéristiques de milieux humides ouverts du littoral.**

Il concurrence la végétation originelle qui peu à peu disparaît, accélère le développement de fourrés dans des zones herbeuses : les paysages se ferment. Le baccharis amène ainsi une homogénéisation et une diminution notable de la biodiversité.

Ses feuilles et fleurs contiennent des substances toxiques pour le bétail.

### *Sur la santé*

La production importante de graines pourrait impliquer une aggravation du rhume des foins.

## A faire ou... ne pas faire

Ne pas planter de baccharis dans un jardin surtout en zone littorale.

S'il existe déjà, l'arracher avant la floraison ou le tailler annuellement pour empêcher toute floraison et donc dissémination de graines. Ne pas transporter de terre ou déchets végétaux contaminés (graines, boutures) dans la nature.

Informez d'autres jardiniers, les espaces verts des communes, sur les problèmes que pose cette plante.

Ne pas intervenir par arrachage, épandage d'herbicide ou tout autre moyen d'éradication sur une station repérée dans la nature, sans un avis et un encadrement adéquat.

## Conseil de gestion

L'éradication totale et définitive du baccharis est difficilement envisageable. Il est nécessaire de mettre en place une gestion à long terme pour maîtriser l'expansion de l'espèce sur les sites où elle s'est implantée.

**Il est indispensable en premier lieu de réaliser un bon diagnostic de la situation :** cartographie des foyers et de leur ampleur afin de fixer des unités géographiques cohérentes de travaux. L'objectif ensuite est d'éviter la dissémination à partir des foyers les plus importants, de limiter leur expansion voire de les faire régresser et d'éradiquer l'espèce là où les populations sont peu développées.

**L'idéal est d'intervenir le plus tôt possible lorsque la population est encore bien circonscrite par un chantier d'arrachage manuel ou mécanique** (suivant l'ampleur de la station). Ensuite une surveillance et un arrachage manuel annuel sont indispensables.

**Lors du chantier toutes les précautions doivent être prises pour éviter de propager l'espèce :** réaliser les chantiers nettement avant la floraison, éliminer tous les produits des coupes et arrachages.

Lors de chantiers mécaniques et/ou manuels peuvent être associés des traitements herbicides très localisés sur les feuilles de jeunes plants pour contrôler l'expansion.

**Dans les sites artificiels** (jardins, ronds points, espaces verts) si l'arrachage n'est pas envisageable dans un premier temps **procéder à une taille régulière avant août** afin de limiter la dissémination de l'espèce dans la nature.

Dans les milieux remaniés type friche ou ancienne culture la restauration d'un fort couvert végétal herbacé peut également limiter la germination du baccharis.

**L'information et la sensibilisation auprès de tous pour éviter la propagation de cette espèce invasive avérée émergente en Basse-Normandie jouera un rôle majeur :** elles doivent être notamment ciblées sur les jardineriers, paysagistes, gestionnaires privés ou publics des bords de routes et collectivités gérants des espaces verts pour stopper l'achat et la plantation du baccharis. Une information des botanistes et gestionnaires d'espaces naturels est également nécessaire pour développer une stratégie d'alerte sur la présence de l'espèce.

## Les opérations menées en Basse-Normandie

Blainville sur Mer (50) : la commune coupe annuellement une parcelle anciennement cultivée où le baccharis s'est implanté depuis quelques années.

Information auprès des enseignants du lycée agricole de Coutances.

Formation auprès des agents du service route du Conseil général de la Manche.

## Pour en savoir plus

BRUNEL, S., 2003 – Plantes envahissantes de la région méditerranéenne, Agence méditerranéenne de l'Environnement-Région Languedoc-Roussillon, Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, 48p.

COSTA, C. 2005 – Atlas des espèces invasives présentes sur le périmètre du Parc naturel régional de Camargue, PNR de Camargue, 220p.

DUTARTRE, A. JAURY, J. & PLANTY-TABACCHI, A.-M., 1997. – Introductions de macrophytes aquatiques et riverains dans les hydrosystèmes français métropolitains : essai de bilan. Bull. Fr. Pêche Piscic., 344-345 : 407-426.

MULLER, S. (coordinateur), 2004. – Plantes invasives en France. Patrimoines naturels, 62, Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, 168 p.

Site internet : <http://www.bretagne-environnement.org/especes-invasives/>



Fiche rédigée par le Conservatoire botanique national de Brest  
C. Zambettakis

Avec le soutien financier de :

